

COMMUNIQUE DE PRESSE

Approbation du contrat de filière Eau : « Top départ » pour l'équipe de France de l'eau

Le contrat de filière Eau, élaboré sous l'égide du Comité National de l'Industrie, a été approuvé le 9 octobre dernier par Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement Productif et Philippe Martin, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, à l'occasion du Comité stratégique de filière des éco-industries.

Cette approbation donne le départ aux travaux de la filière eau, auxquels l'ensemble des parties prenantes sera associé : le Ministère du Redressement Productif, le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, les Pôles de Compétitivité eau, les fédérations d'entreprises et d'ingénierie, les centres de formation et de recherche.

Considérée comme stratégique par le Gouvernement, la filière de l'eau regroupe 900 entreprises, de toutes tailles, employant 124 000 salariés. Les expertises de ces entreprises couvrent les domaines du captage, de la production et de la distribution d'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées, du génie écologique et de la métrologie de l'eau. Les entreprises françaises se développent dans les métiers de conception, de réalisation ou de gestion de services. L'excellence de la filière française de l'eau a été, d'ailleurs, soulignée par le Premier ministre lors de la 2^e Conférence environnementale.

La FP2E et ses membres seront étroitement associés à ces travaux de réflexion, au programme desquels les thèmes de l'emploi, de la recherche, de la formation, de l'innovation et de notre capacité exportatrice seront traités prioritairement.

Le groupe de travail constitué à cet effet se concentrera prochainement sur deux objets phares de la filière, emblématiques de sa capacité d'innovation :

- L'usine d'épuration de la ville durable
- Les réseaux d'eau intelligents.

Ces deux axes de développement seront donc privilégiés en vue d'une meilleure valorisation de l'innovation française sur les marchés à l'export.

Pour Olivier BROUSSE, président de la FP2E, *"l'approbation du contrat de filière par le gouvernement est un signe très positif adressé à l'ensemble de la profession. Les métiers de l'eau constituent un pôle d'excellence à la française, pleinement engagé dans la dynamique des territoires. Source d'emploi local, la filière eau dispose d'une capacité d'innovation que ce contrat de filière permettra de renforcer et de promouvoir à l'international."*

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) représente la quasi-totalité des entreprises privées assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France (Lyonnaise des Eaux, Nantaise des Eaux, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo et Veolia Eau). Avec 32 000 collaborateurs sur le territoire français, ces dernières desservent en eau potable les deux tiers de la population et fournissent des services d'assainissement à plus de la moitié des Français. La FP2E apporte un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau en France et en Europe. Elle est le porte-parole des opérateurs privés de services publics d'eau et d'assainissement sur les sujets où l'intérêt commun est engagé : qualité de l'eau, préservation des ressources, politique environnementale, gouvernance des services publics, cadre juridique et réglementaire des métiers de l'eau, aspects sociaux, attentes des consommateurs. www.fp2e.org

Contact presse :

Bertrand SIRVEN – bertrand.sirven@havasww.com - 06.73.77.07.97